

Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole

1/Public ciblé

Personne ayant un projet d'installation réelle

2/Pré-requis

Le candidat doit être âgé de plus de 18 ans et justifier d'au moins un an d'activité professionnelle.

Il doit être titulaire d'un cycle complet en BEP, classe de seconde, ou de trois ans d'expérience professionnelle

3/Objectifs-Aptitudes-Compétences

- Se situer en tant que professionnel
- Piloter le système de production
- Conduire le processus de production dans l'agrosystème
- Assurer la gestion technico-économique financière et administrative de l'entreprise
- Valoriser les produits ou services de l'entreprise
- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers (UCARE)

Deux UCARE au choix :

- Transformer la production de lait
- Transformer la production de viande
- Transformer la production de fruits et légumes
- Mettre en place une activité d'accueil
- Optimiser les ressources en matériel : Auto construction
- Mettre en œuvre une certification qualité pour des produits agricoles

4/Contenus

Les compétences abordées dans la formation sont progressives : démarrage par les bases scientifiques, le fonctionnement de l'entreprise et du monde agricole pour avoir une bonne compréhension du contexte métier. Puis s'enchainent les modules techniques (acquisition des gestes professionnels, conduite des productions...) pour aborder la gestion et le pilotage de l'entreprise avec des bases solides. Les parcours sont adaptés à chaque projet et un accompagnement des stagiaires est réalisé tout au long de la formation dans la construction de leur propre projet. Ainsi le soutien la remise à niveau et les TRE, ainsi que l'appui du coach seront proposés tout au long de la formation afin de soutenir le candidat dans la construction de son projet de création d'entreprise agricole. La participation active, l'intervention des chefs d'entreprise agricole, les échanges fréquents avec les acteurs de la profession (PAI, SAFER, Banques ...) tout au long de la formation permettent aux candidats de s'intégrer plus facilement dans les réseaux professionnels.

5/ Méthodes mobilisées

En présentiel, travaux individuels, travaux de groupe, visites, cours théoriques, travaux dirigés et travaux pratiques, témoignages et études de cas

6/Evaluation / suivi

Le diplôme est délivré par le Ministère de l'Agriculture de l'Agro-Alimentaire et de la Forêt. Le référentiel de formation se compose de 7 unités capitalisables (UC). Les épreuves se passent à la fin de chaque module soit de janvier à juin.

7/Durée

La formation est conduite à temps plein sur une durée de 10 mois.

8/Délai d'accès

Le recrutement est réalisé en avril/mai sur dossier et entretien de motivation pour une rentrée en septembre. Rendez-vous lors de nos journées portes ouvertes en Février.

9/Accessibilité pour les personnes en situation de handicap

Formation accessible aux malentendants appareillés, aux malvoyants s'ils disposent de leur propre appareil de prises de notes, aux personnes à mobilité réduite

10/Tarifs

La formation peut-être pris en charge selon votre statut (demandeur d'emploi, salarié en congé individuel de formation, aide familiale, conjoint d'exploitation....)

Nous contacter pour plus de précisions

Votre contact : Elodie OLIVIER / Tel : 04-77-97-72-00
email : elodie.olivier@educagri.fr
site Internet : www.campus-agronova.fr